

## UN.E APPRENTI.E

# pour contribuer à la mise en œuvre de la stratégie d'évaluation de l'utilisation et de l'impact des moyens alloués au développement des pratiques sportives

### CONTEXTE

L'Agence nationale du Sport est un Groupement d'intérêt Public (GIP), opérateur du Ministère en charge des Sports, qui est constitué de l'Etat (Ministère des sports), du mouvement sportif (CNOSF, CPSF), des collectivités territoriales (AMF, France Urbaine, ADF et Régions de France) et du monde économique.

L'Agence nationale du Sport a pour mission de définir et d'atteindre des objectifs communs pour développer de la pratique sportive en France et favoriser la haute performance, notamment dans la perspective des jeux Olympiques et Paralympiques organisés à Paris en 2024.

Composée de soixante-dix salariés, l'Agence repose sur trois directions/pôles :

- la direction du « Développement des pratiques » pilotée par la Directrice du développement des pratiques ;
- le pôle « Haute performance et haut niveau » piloté par le Manager Général à la Haute Performance ;
- la direction des « Ressources et des affaires générales » pilotée par la Directrice générale adjointe.

La Direction du développement des pratiques est composée de deux services : un service du « Développement fédéral et territorial » (DFT) et un service des « Equipements Sportifs » (ES). Ses missions consistent à soutenir des projets visant le développement de l'accès au sport de tous les publics sur l'ensemble du territoire hexagonal et ultramarin, impulsant de nouvelles dynamiques liées au sport. Son action vise la correction des inégalités sociales et territoriales d'accès aux pratiques sportives notamment par la contribution au financement de projets de création ou de rénovation d'équipements sportifs.

Le service du « Développement fédéral et territorial » est composé de 8 collaborateurs : un chef de service et sept conseillers « développement ». Il bénéficie de l'appui d'un assistant administratif (pour l'ensemble de la direction du développement des pratiques) et d'une apprentie.

**Contrat d'apprentissage :**  
12 ou 24 mois

**Localisation**  
4 – 6, rue Truillot  
94200 Ivry-sur-Seine



## MISSIONS

L'apprenti.e est placé.e sous l'autorité du Directeur général de l'Agence et de la Directrice du développement des pratiques qui définissent ses missions et ses horaires de travail. Son maître d'apprentissage sera une conseillère développement du service « Développement fédéral et territorial » ou le.a chef.fe du service.

L'apprenti.e contribue à la mise en œuvre des campagnes d'évaluation en appui de la conseillère en charge de ce dossier. Il.elle sera particulièrement mobilisé.e pour appuyer :

- le déploiement des campagnes d'évaluation des différents dispositifs liés au développement des pratiques (contrats de développement, emploi, campagnes de subventionnement territorial, appels à projets nationaux...);
- l'élaboration et la diffusion des outils pédagogiques afférents ;
- la gestion administrative (relances, courriers, tableaux de suivi,...).

Il.elle participera également à la gestion administrative des campagnes de subventionnement visant le soutien aux projets de développement des pratiques sportives.

L'apprenti.e sera en liaison, en appui de la conseillère développement mobilisée, avec les collaborateurs en charge de l'« évaluation » notamment au sein du Pôle « Haute-Performance » et avec ceux de l'Agence comptable. Il.elle contribuera à la préparation des réunions de travail et y assistera. Il. Elle pourra être en contact avec les fédérations et les services déconcentrés chargés du sport.

## PROFIL

Master 1 ou 2 dans le domaine de l'aide à la décision, l'ingénierie, la conduite et l'évaluation des politiques publiques.

## COMPETENCES

### Connaissances

- Bonne connaissance de l'environnement institutionnel sportif souhaitée (Etat, collectivités, mouvement sportif, monde économique).
- Méthodologies d'évaluation

### Savoir Faire

- Maîtrise avancée des outils bureautiques et informatiques ;
- Capacité d'écoute, d'analyse et de synthèse ;
- Bonne capacité rédactionnelle et aisance à l'oral ;
- Capacité à rendre compte.

### Savoir Etre

- Proactivité et réactivité ;
- Adaptabilité, sens de l'initiative et de l'engagement ;
- Qualités relationnelles indispensables ;
- Aptitude au travail en équipe.

# CONTRAT

## Contrat d'apprentissage de 12 ou 24 mois

Temps de travail (hors formation) : 35 heures par semaine ;  
Rémunération conforme au barème de rémunération brute mensuelle minimale des apprentis ;  
Congés annuels : 32 jours / année civile ;  
Contribution aux frais de transport en commun domicile-travail, de restauration au restaurant inter-entreprises et aux cotisations de complémentaire santé ;  
Bénéficiaire de la politique sociale du groupement ;  
Télétravail : possible à partir de 12 mois d'activité à l'Agence.

# CONTACT

## CV et lettre de motivation à adresser

Par email :

[recrutement@agencedusport.fr](mailto:recrutement@agencedusport.fr)

A l'attention de :

Madame Mathilde GOUGET, Directrice générale adjointe

Madame Agathe BARBIEUX, Directrice du développement des pratiques